



# Le Turlupin

N°13

Le journal de l'association Senlis Est quartier Saint Vincent

[www.senlis-bastion.fr](http://www.senlis-bastion.fr)

## Éditorial

### Sommaire

Éditorial .....	1
Notre association avance .....	2
Cadre de vie .....	3
Travaux dans notre quartier :	
Rue de Meaux .....	4
Rempart St Vincent .....	5
La fabrication des draps de laine (fin) .....	6
Petite fiction mais pas que .....	9
Vous avez dit nuisances ? ..	10
La baignade St Etienne .....	11
Assemblée Générale .....	12

### TURLUPIN 13

Le chiffre interpelle ! Parfois porteur d'espoir, il inquiète souvent. Les événements lui ont donné raison et cette fois-ci il ne s'agissait pas de chats noirs ou d'échelles à éviter, le malheur était imparable, armé de fusils d'assauts et la barbarie n'était point de la malchance. Funeste vendredi 13 pour le monde, nos pensées sont pour les victimes et leurs proches.



*Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins, semons des fleurs.  
(Montaigne)*

Le Turlupin que nous vous proposons ce semestre fera donc acte de résistance, il sera porteur d'optimisme, la 13<sup>ème</sup> édition d'une série que nous

continuerons à produire pour qu'à notre très modeste niveau, le monde aille mieux, que notre ville et notre quartier aillent bien et que le lien tissé entre les riverains apporte à chacun réconfort, sécurité et sérénité. C'est la raison d'être de notre association. C'est le vœu que nous formulons pour chacun d'entre vous, santé, amour et paix autour de vous en 2016 et bien au-delà.

Cette fois encore nous tentons de vous informer sur le passé, le présent et l'avenir de notre quartier. Les articles sur la fabrication des draps de laine ou sur les balbutiements d'une première « piscine » à Senlis nous permettent de mieux comprendre l'esprit des lieux. Le présent c'est aussi les incivilités et dégradations que nous avons déplorées. Les évoquer c'est agir pour éduquer, prévenir, informer, voire en sanctionner les auteurs. Le présent c'est aussi l'actualité avec les importants travaux qui ont transformé et sécurisé notre cadre de vie tant dans la rue de Meaux que sur les remparts. C'est également l'arrivée prometteuse d'un nouveau proviseur à St Vincent. Ces présents-là sont aussi un peu de notre avenir. Le Turlupin est là pour vous rendre compte et vous les faire découvrir.

Le présent c'est encore l'occasion de sourire un peu avec de petites fictions entre rêve et réalité inspirées par notre quartier. L'information peut revêtir bien des formes, elle peut prévenir ou divertir, sa finalité majeure est d'être objective et là où il faut, c'est ce que nous nous efforçons de faire dans ces pages.

Le futur proche est dans l'année 2016 qui se profile, dans les divers projets que nous envisageons et développons au cours de cette édition. De tout cœur nous espérons votre adhésion et votre participation. Il nous faut poursuivre nos objectifs et innover dans de nouvelles manifestations. Notre association a aussi pour but de réunir les habitants de notre quartier. Une autre forme de famille où il fait bon vivre et s'entraider.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillerons avec joie.

Nous vous souhaitons à nouveau le meilleur de la vie, santé, amour et prospérité à tous.

Joëlle Bosschem

## Notre association avance !

Notre année 2015 a été placée sous le signe de la continuité. En janvier, une assemblée générale suivie d'un buffet et d'une galette des rois à l'Hostellerie de la Porte Bellon a rencontré un franc succès. En juin notre Broc'Conte ainsi que la traditionnelle fête des voisins ont réuni nombre d'entre vous. En septembre nous étions présents au Forum des associations et avons participé aux journées du Patrimoine. L'efficacité de notre association a été reconnue et appréciée de nombreux senlisiens, de nos voisins et de la municipalité. C'est une grande satisfaction pour tous. Nous sommes toutefois conscients que pour « maintenir le niveau », nous devons soutenir nos efforts et s'investir dans des projets novateurs, constructifs, rassembleurs et conviviaux.

### Alors que fait-on en 2016 ?

Après enquête, il résulte qu'une très grande majorité d'entre vous souhaite renouveler ces animations, la **Broc'Conte** en particulier. Nous avons donc décidé de la reconduire, avec toutefois quelques aménagements complémentaires :

- Nous tenons absolument à conserver la formule actuelle soit cumuler un vide grenier devant sa porte et une promenade découverte dans notre quartier rendu piéton.
- Nous encouragerons les participants à inviter des amis extérieurs au quartier à installer leur propre stand à condition de respecter les règles de circulation et de non stationnement convenues avec la Mairie.
- Nous souhaitons mettre en place une activité ludique destinée aux enfants afin d'attirer plus de familles.
- Enfin, pour éviter la « concurrence » avec d'autres manifestations, nous avons choisi la date du **dimanche 12 juin**.

### Un autre grand projet :

Au fil du temps, nous découvrons qu'un voisin, une voisine consacre son temps libre à une passion peu commune, que cette personne que nous côtoyons au quotidien possède un talent original parfois surprenant. L'un est collectionneur, une autre experte en cuisine ou confiserie, pour certaines c'est la broderie, la confection, la musique, la danse, la photo, la peinture, la sculpture, la décoration, l'illustration, le bricolage, l'artisanat, la poésie, l'écriture, l'ébénisterie, la lutherie, le théâtre, la culture de plantes, le jardinage, ..... et bien d'autres encore. Les talents sont incroyablement multiples ! Alors pourquoi pas, un jour les présenter et nous montrer votre savoir-faire ?

Il est certain que chacun, individuellement, n'oserait pas s'exposer et expliquer sa passion, mais collectivement, dans un même lieu, au sein même de notre quartier, « entre nous » ce serait plus facile et fort convivial. Une des plus belles façons de connaître son voisinage sous un angle différent.

Nous avons donc imaginé une sorte de forum durant lequel chacun pourrait mettre ses passions, ses hobbies, ses réalisations en avant. Nous pourrions intituler cette rencontre « **Nos voisins ont du talent** ». Les voisins musiciens seraient entre autres, conviés à animer cette fête.

Nous envisageons cette rencontre pour l'automne 2016, entre fin octobre et début décembre. La faisabilité de cette manifestation dépendra toutefois de votre implication dans ce projet et de la disposition d'une salle dans notre quartier.

*Avant d'aller plus loin sur cette idée novatrice, nous vous demandons de nous informer par le moyen qui vous conviendra le mieux (mail, téléphone, lettre, papier dans la boîte aux lettres, ou verbalement à l'un de nos correspondants de rue (voir page 12), et de bien vouloir nous préciser : **Prénom, Nom, adresse, tel mobile, mail, description de vos talents et de ce que vous aimeriez en montrer.***

*Nous comptons sur la réactivité, la créativité et les talents de chacun pour faire de cette rencontre originale un évènement unique et novateur dans notre quartier et notre cité.*

La mise en valeur du patrimoine de notre quartier est l'un des sujets qui intéresse le plus grand nombre. À ce jour notre équipe « cadre de vie » suit attentivement un dossier de propositions que nous avons remis l'an passé à la Municipalité (voir le Turlupin N°11). Les grandes lignes de nos attentes et suggestions ont été présentées et approuvées en assemblée générale de janvier 2015. Nous tenons à en faire le point dans ces lignes.

De façon générale nous apprécions les rapports avec nos élus qui font preuve d'une écoute attentive et bienveillante à nos observations et propositions. Toutefois, en retour nous n'avons aucune information sur les projets. Pourtant nous ne demandons pas mieux d'y coopérer.

### Ce qui a avancé :

- Réfection de la rue de Meaux et enfouissement du réseau EDF : Notre article page 4 y est consacré. Une belle réalisation !
- Travaux sur les remparts : Le chantier est lancé, mais en attente (voir page 5).
- Le stationnement est mieux maîtrisé sur le rempart Bellevue, mais des panneaux insolites et contradictoires sèment la confusion quant à l'autorisation de circulation.

### Dossiers en attente de réponse :

#### Circulation et stationnement :

Nous avons demandé, vu la configuration de nos rues étroites et la présence d'un lycée accueillant plusieurs centaines d'élèves, de régler notre quartier en « **zone de rencontre** », signifiant que les chaussées sont partagées entre tous usagers, avec priorité aux piétons ; la vitesse est limitée à 20km/h et le stationnement réglementé.



Par ailleurs, nous avons demandé que des études soient menées en vue de :

- Mettre en sens unique la totalité des rues de Meaux et St Yves à l'Argent. Actuellement elles sont en double sens sur une partie.
- Construire un rond-point au carrefour des rues Bellon, rue du Moulin st Etienne et av. Albert 1<sup>er</sup>, en raison de la dangerosité de cette place.

Bien que nous n'ayons aucun retour sur ces propositions, nous maintenons le contact avec les élus.

### Troubles et incivilité.

La situation est « mitigée ». Nous saluons une meilleure discipline concernant les élèves de St Vincent, consécutive à une surveillance active ; la caméra de surveillance au Bastion pourrait contribuer à une dissuasion de groupes nocturnes et bruyants, mais son orientation devrait être mieux ajustée. Mais d'autres places posent de graves problèmes, nous les évoquons en page 10.

Le groupe Cadre de Vie

# Enfin des travaux dans notre quartier

Rue de Meaux.



Depuis l'été nous avons eu la satisfaction de voir venir des engins de chantier pour s'installer dans la rue de Meaux. Un moment hautement attendu tant la chaussée, les canalisations, les poteaux et fils aériens du réseau électrique, présentaient une situation préoccupante et hideuse. Les excellents contacts avec les chefs de chantiers et des services de la Ville nous font découvrir peu à peu quelques détails des travaux engagés, compensant le manque d'informations que nous avons regretté.

La chaussée a d'abord été déshabillée de ses pavés qui ont été transportés dans de nombreux solides sacs dans un endroit assez discret du parc de Saint Vincent. Puis tranchée après tranchée les tuyaux d'assainissement comme ceux de distribution d'eau ont dévoilé leur triste état. Les raccordements des canalisations aux carrefours des rues Saint Yves et de la rue de la Poterne ont révélé l'effet des différents travaux de réparations successifs, obligeant les équipes de chantier à développer le meilleur de leur professionnalisme pour ne perturber les résidents qu'un minimum de temps.

De nouveaux tuyaux de toutes couleurs sont posés puis enterrés. Une entreprise d'installation électrique a pendant ce temps préparé de nouveaux raccordements électriques vers les abonnés et passé les câbles souterrains de distribution d'énergie. Maison après maison, les opérations de basculement des branchements au réseau ont été réalisées, la plupart du temps sans aucune coupure. Pratiquement trois mois de bruits de marteaux piqueurs, d'engins de chantiers, d'allées et venues de camions,... mais tout le monde a bien accepté ces contraintes qui en fin de compte en valaient bien le dérangement.

Nous voilà en septembre aux journées du Patrimoine. Les engins sont tout juste partis et la rue avec sa chaussée impeccablement repavée est laissée exclusivement aux piétons.

Enfin, mi-novembre, nous observons la dernière phase où nos poteaux et lignes électriques ont été déposés. Notre rue de Meaux est transfigurée, presque méconnaissable, nous nous prenons à regarder en l'air avec plus de fierté... C'est drôle on a même une sorte d'impression que les poteaux nous manquent...

Jacques Marie Broust





*La muraille avant le sinistre*

## Rempart Saint Vincent

Nous n'osons pas l'appeler « Rempart Bellevue » tant depuis bientôt trois ans son accès est rendu impossible par de hideuses barricades continuellement dégradées.

Mais, enfin, au début d'octobre la réunion d'ouverture de chantier présidée par Mr Poncelet, architecte des Monuments Historiques, réunit toutes les personnes intervenantes, dont l'entreprise exécutante Léon Noël, celle même qui a mené le chantier de réfection de l'ancienne Église Saint Pierre.

Comme il n'était aucunement question de faire passer des engins dans le beau jardin de Mr et Mme Boileau, l'entreprise s'est équipée pour que les matériels lourds agissent à partir du haut du rempart.

La première phase a eu pour objectif : de réduire et déblayer les énormes pans de muraille tombés au moment du sinistre, puis de sonder le terrain jusqu'aux fondations, ainsi que cœur du rempart lui-même.

Selon nos informations, la couche calcaire sur laquelle repose les constructions a été trouvée sous 9 mètres de tourbe.



Cette phase terminée, il s'agira de reconstruire la muraille. Mais pour cela une phase administrative est nécessaire : présenter un projet précis, tenant compte des éléments techniques d'expertises - ainsi que des moyens à apporter pour que cette reconstruction soit durable - tout en respectant au mieux la construction d'origine - en utilisant les mêmes matériaux et les mêmes méthodes...

La difficulté est de définir quelle référence prendre, étant donné que ces remparts ont subi des transformations et réparations continues tout au long de leur histoire. La décision à prendre devra être approuvée par le *Service territorial de l'architecture et du patrimoine* au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), dirigé par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Il n'est donc pas surprenant que prudemment sur ses multiples panneaux

indicateurs, la Mairie annonce une fin des travaux « courant le premier semestre 2016 »

Mais nous savons être patients, en espérant que les solutions apportées soient durables.



Jacques Marie Broust

# La fabrication des draps de laine à Senlis (fin)

Nous avons abordé dans nos deux précédents numéros les opérations de traitement de la laine : le filage, l'ourdissage, le tissage et le foulon. A ce stade les pièces de draps sont loin d'être présentables. Des fils de laine hérissent le tissu et les pièces sont difformes. Pour arriver à une qualité irréprochable, de longues opérations sont encore nécessaires, demandant une qualification de grande expérience.

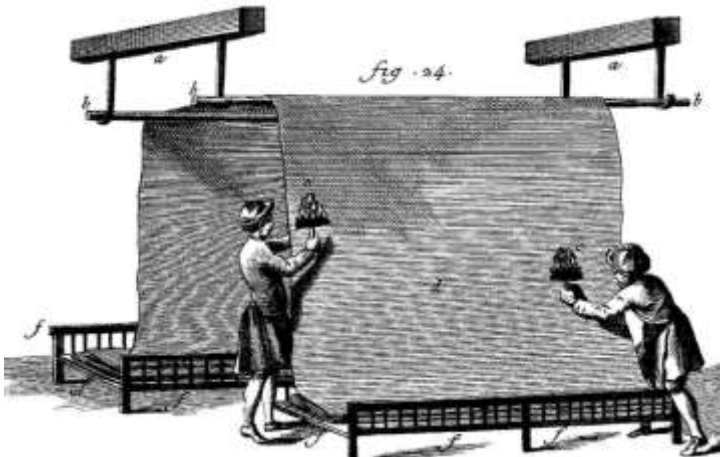
## Le lanage

Cette opération consiste à tirer les fibres de laine afin de « garnir » la toile. L'opération est nommée le lanage, elle est effectuée par le « laneur ».

Le drap mouillé est suspendu à deux barres en bois protégée par une toile. Deux ouvriers utilisent une croisée munie de chardons.



A Senlis cet ustensile s'appelait le **TURLUPIN** comme les chardons avec lesquels il était fabriqué. Il était d'ailleurs fréquent que le patronyme des ouvriers soit dérivé de leurs outils<sup>1</sup>. C'est une explication plausible de l'origine du toponyme « carrefour des Turlupins » cité précédemment.



Les deux ouvriers tirent de façon coordonnée les fibres de laine toujours dans le même sens, avec des chardons plutôt usés et le drap mouillée, afin que trop de fils ne soient pas tirés.

## La tonte

Les fibres de laine étant tirés et peignées, il faut alors les raser, on

dit plutôt les *tondre*. L'opération est effectuée avec l'aide d'énormes ciseaux nommés « *grandes forces* ». Cet outil mesurait environ 1m30 de long. L'artisan qui l'utilisait se nommait « tondeur » ou plus précisément « tondeur de grandes forces ».

La manœuvre de l'outil se faisait à l'aide d'une sorte de levier attaché à une sangle.

Le drap est disposé sur un banc rembourré et recouvert de cuir. L'artisan coupait soigneusement les fibres, en étant attentif à effectuer un travail régulier.

On conçoit facilement que cette opération comportait de hauts risques. Une irrégularité de la tonte et surtout la coupure du drap aurait été une catastrophe irréparable et excessivement coûteuse étant donnée la valeur que l'étoffe avait déjà prise. C'est ce qui explique qu'un long apprentissage de 3 à 4 ans était organisé sous l'enseignement d'un **maître tondeur**.



<sup>1</sup> « Synecdoque : figure de rhétorique fréquente où tout est pris pour la partie ou l'inverse



Il est compréhensible que le tondeur de grandes forces tire un grand profit de son travail. Les gravures ci-contre qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle montrent par leurs habits que les artisans avaient une position sociale parmi les plus hauts rangs de la bourgeoisie.

On découvre d'ailleurs dans les actes de successions<sup>2</sup> des maisons vendues au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, des actes de ventes de la part de « sieur... maître tondeur de grandes forces ».

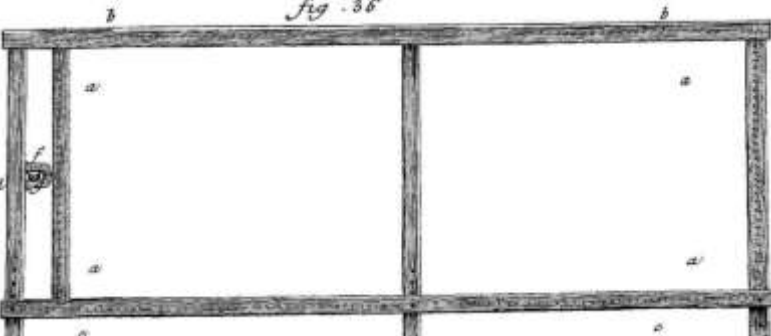
Qu'advient-il après cette opération de tonte ? Les tâches sont-elles terminées ? Eh bien non, le chemin est encore long !

Le drap ainsi tondu pour une première fois sera à nouveau passé au foulon, puis *lané* un peu plus en profondeur et enfin tondu. On recommence ainsi une, deux ou même trois fois !

## Le ramage

Il est facile d'imaginer que le drap après ces opérations successives n'a pas pris une forme régulière et présentable. La pièce de tissu est étendue dans un très long châssis appelé *rame* ou encore *poulie* en raison de sa conception.

Une rame est constituée d'un solide châssis en chêne de la dimension du drap, fixé debout sur des poutres plantées au sol.



Les bords de la rame sont garnis de crochets sur lesquels l'étoffe est attachée. Une barre glisse sur les deux traverses. Une corde de tension passe par une *poulie*. Le drap est ainsi tendu par ce dispositif afin qu'il reprenne une forme parfaitement d'équerre et que les plis disparaissent.

À Senlis, entre la Porte de Meaux et la Poterne, au lieu-dit « la Dodanne », se trouvait une installation appelée « les poulies » ou encore « les poulyes »<sup>3</sup>.

## Le pressage

Nous arrivons enfin à la dernière opération qui donnera au drap son aspect soyeux et sa résistance aux taches et à l'eau.

Le drap est plié, en interposant entre les plis une plaque chaude. Cette plaque, selon les régions est une plaque en fer ou en terre cuite recouverte d'un carton. Toute l'attention sera portée à ce qu'il n'y ait aucun corps étranger ou pli. Le pressage peut durer plusieurs jours et il est répété au moins trois fois en disposant l'étoffe différemment afin que l'effet du pressage soit homogène.



<sup>2</sup> « Maisons et enseignes de Senlis du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle » de Michel Lequoy .

<sup>3</sup> Un extrait des notes du chanoine Affoty révèle :

1657. Bail d'une pièce au marais entre la Dodanne (dos d'âne) et la vieille « rivière de la poterne à prendre depuis l'éperon de la dite poterne jusqu'aux poulyes qui sont plantées au bord de ladite Dodanne vers la porte de Meaux

## Les règlements

On entrevoit dans tout ce qui précède que chaque opération était exécutée par un artisan ayant obtenu le privilège, c'est-à-dire l'exclusivité, d'exercer son métier. Ce privilège est garanti par les règles d'une **corporation** strictement fermée, avec des règlements contrôlés par le pouvoir de police local. Ces règlements sont des enregistrements des us et coutumes appliqués depuis le XII<sup>ème</sup> siècle et qui ont perduré presque jusqu'à la Révolution. Le but était de préserver une activité dans les familles mais aussi de transmettre un savoir-faire.

Toutefois quand une fabrication, telle que celle des draps de laine, est menée par une succession de métiers, on peut concevoir que cette multitude de corporations ne peut pas aboutir à la maîtrise complète d'un résultat en terme à la fois de qualité et de coût. Toutes les fraudes étaient possibles et les artisans ne s'en privaient pas.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle on s'aperçut alors que les draps produits en France n'étaient que de qualité grossière, alors que toutes les étoffes fines et de grande qualité provenaient d'Angleterre, d'Espagne et surtout de Hollande.

La Hollande avait connu plusieurs crises de sa production. Les tisserands ont su relancer spectaculairement leur fabrication en s'organisant en manufacture et en mettant au point des machines plus perfectionnées permettant un gain de temps et surtout un gain de qualité. Au rang de ces inventions on peut noter: le rouet « façon hollandaise », le moulin à foulon « façon hollandaise ». De nouveaux procédés de teinture ont été mis au point.

C'est alors qu'en France des *manufacturiers* et surtout l'état lui-même ont réagi pour revoir entièrement à la base l'organisation de l'industrie en général, et celle du textile en particulier. Réalisons qu'à l'époque le puissant ministre **Colbert** était fils de drapier.

En 1667, la Manufacture royale de drap d'Elbeuf a été créée sur l'initiative de Colbert. Il ne s'agissait pas d'un nouvel établissement mais du regroupement administratif des fabricants bénéficiant de la protection du pouvoir royal. En contrepartie, ces derniers devaient observer des règles de travail strictes pour produire des tissus de qualité répondant à des normes précises et se soumettre à des contrôles sévères. Enfin, en date du 13 août 1669, Colbert publia un édit réglementant jusqu'au plus fin détail les procédés et les résultats de la fabrication des draps de laine. Afin d'en contrôler son application, Colbert créa le corps des Inspecteurs Généraux et des Inspecteurs des Manufactures.

La fonction essentielle et primordiale de ces inspecteurs était la surveillance de l'exécution des règlements sur les manufactures : règlements sur la qualité de la matière première, sur le tissage, le foulonnage, la teinture et les apprêts, visant à assurer au public des marchandises de bonne qualité.

Ainsi il y a quatre siècles, Colbert avait inventé ce que nous appelons maintenant l'« Assurance Qualité », avec ses procédures et ses audits.

Les inspecteurs n'avaient pas qu'un rôle répressif, mais aussi un rôle de conseil afin d'aider les manufactures à progresser dans leur méthodes et le choix de leurs produits.

Il est aisé de concevoir qu'à Senlis les artisans, mal organisés, mal équipés, mal installés, faute d'information et de financement de la part d'un riche investisseur ou de la municipalité, n'ont pas pu suivre le mouvement de réorganisation profonde qui s'opérait afin de respecter l'édit de Colbert. Leurs draps ne se vendant plus, ils ont arrêté leur métier ou quitté Senlis pour l'exercer ailleurs. Leurs maisons furent vendues ou simplement désertées et « laissées en masures ».

C'est dans ce quartier déserté que les établissements religieux s'installèrent : les Capucins, l'hôpital de la Charité et surtout la Présentation, anéantissant à jamais tout espoir de reconstitution d'une activité industrielle à Senlis.



## Petite fiction mais pas que...



### HARO SUR LES POPOS

Le boulevard popo commence devant mon portail. Celui-ci s'ouvre pourtant sur une allée de tilleuls et de marronniers prometteuse de multiples splendeurs végétales quelle que soit la saison. Ces arbres centenaires sont plantés sur le rempart Bellevue, un rempart fort bien nommé, mi-renaissance, mi-moyenâgeux qui ceint une partie de la commune. La ville est une belle endormie, tout y est calme, tranquille, la nonchalance est ici de mise et si, cette cité capétienne du Valois marche un brin au ralenti, c'est avec l'assentiment de tous ses

habitants.

La promenade du matin est le premier bonheur du jour pour les maîtres et leurs chiens comme pour la sortie des bambins. Les chiens et les enfants aiment à batifoler sur cet espace verdoyant et piétonnier. A l'automne on organise des chasses aux marrons et les gosses des écoles en remplissent de pleins sacs dont les maîtresses pas plus que les mamans ne savent jamais quoi faire. Les chiens eux, en toute saison, font ce qu'ils ont à faire, mais point de Pampers pour cacher la misère... Les enfants s'étalent donc systématiquement dans le caca canin ! Les mamans ou les nounous marchent dedans, las toujours du pied droit et s'indignent vertement. Le ton monte vite entre les parties adverses. « C'est biodégradable disent les uns », « c'est de la merde de chiens » hurlent les autres, « on ne promène pas son chien avec des Louboutin » rétorquent les premiers excédés, « les Louboutin je vous les mets où je pense » s'insurgent les seconds outragés. Bref, La révolte gronde et l'harmonie de la paisible cité se fissure.

La règle veut pourtant que l'on utilise les distributeurs de sacs à déjection gracieusement installés par une municipalité prévoyante et portée sur l'hygiène, pour abandonner ensuite ces offrandes canines dans les nombreuses poubelles dédiées. Mais que nenni, tout le monde s'en fout à croire que les maîtres de chiens n'ont jamais eu d'enfant ou que les parents d'enfants n'ont pas de chiens ce qui revient au même j'en conviens ! En bref nous pataugeons et c'est un brin nauséabond ! Tout le monde râle et grogne mais les distributeurs de sachets popos ne distribuent que peu de choses. Des flyers incendiaires dénonçant ces incivilités emplissent nos boîtes à lettres, la délation fait des ravages, chacun placarde un « haro sur les popos » contre ses volets, les journaux locaux s'en mêlent et les initiatives citoyennes se multiplient.

Ces dernières semaines, un commando masqué et tout de noir vêtu, arpenteait le rempart de la honte pour une chasse aux trésors peu ragoutante. D'un œil expert leurs membres traquaient la crotte planquée sous une feuille morte, lovée au pied d'un arbre, dissimulée par l'ombre d'un réverbère, moulée sur un coin de gazon ou aplatie sur le bitume puis plantaient dans chaque « objet » du délit une petite bougie rouge étiquetée « amende 38 € ». Un geste citoyen un peu fou mais bien pensé ! jolie idée que ces bougies-crottes vous ne trouvez pas ? Depuis ce jour, les allées du rempart se sont d'un coup illuminées. A la nuit tombée, des milliers de lumignons malodorants tracent désormais sur le gazon givré, une haie d'honneur somptueuse aux promeneurs de tous poils. C'est le Versailles du caca boudin...

Quant à moi, le siècle des lumières vu sous cet angle, j'avoue qu'il me fait beaucoup rire mais ce n'était qu'un rêve, vous l'aviez sans doute deviné !



Joëlle Bosschem

## Vous avez dit nuisances ?

Oui c'est bien cela, mais on peut dire aussi agression, nocuité, déprédation, perniciosité, dommage, pollution, méfait, nocivité... Les synonymes sont nombreux. On peut encore les découper en petites tranches : nuisances visuelles, olfactives, verbales, sonores, atmosphériques... A ce stade on peut aussi en faire des rondelles : volume sonore d'un appareil, cris, hurlements... Aller jusqu'aux confettis : rires, chants, conversations en des lieux et à des heures indues et ainsi de suite... Bref, vous avez bien compris qu'on pourrait disséquer le terme nuisance jusqu'à l'atomisation, il en resterait toujours quelque chose, quelque chose qui dérange, perturbe, gâche le plaisir ou le repos.

Ce préliminaire étant fait, revenons à l'été 2015 dans notre quartier et tentons de mettre en place des solutions efficaces pour que celui de 2016 soit plus vivable et plus paisible.

Si nous pouvions nous réjouir de la montée en température de notre thermomètre, nous ne pouvions que déplorer les excès en tous genres qu'elle a générés. Les soirées très arrosées, très enfumées et très musicales duraient parfois jusqu'au petit matin sur le rempart Bellevue, laissant sur place des débris en tous genres bien plus dangereux et polluants que les crottes de chien !!! Les riverains s'interrogent : allons-nous devoir financer l'installation d'une climatisation à notre domicile pour que les jeunes gens puissent faire la fête en toute impunité sous nos fenêtres ? Certes, nous avons appelé à maintes reprises les autorités, la police

municipale se déplaçait puis repartait mais les fauteurs de troubles fuyaient un moment puis revenaient.

Les dégradations matérielles (photos) signalées en mairie ont été rapidement réparées, les nuits perturbées des riverains par contre ne le sont pas.

C'est ce type de problèmes récurrents que nous avons évoqué lors de la dernière réunion de quartier. Une deuxième rencontre, plus ciblée sur les problèmes très spécifiques du rempart et de la Poterne a été organisée et nous avons proposé une batterie de solutions simples et

peu onéreuses pour faire cesser ces perturbations. Attendons pour voir... Mais pas trop longtemps tout de même...



*Moi, ce que j'aime dans la vie, ce sont les nuisances autorisées. Elles sont d'autant plus amusantes que les victimes n'ont pas le droit de se défendre.*

Cosmétique de l'ennemi d'Amélie Nothomb

Joëlle Bosschem



## La Baignade Saint Etienne.

Autrefois, jadis, nos ancêtres Senlisiens, amateurs de baignades les mois d'été, se contentaient des cours d'eau accessibles à partir des berges, ou d'un "gué" plus facile d'accès. Mais vers les années 1880 ? (*Cela fait plus de 130 ans !*) la Ville fit édifier une "baignade" sur le cours de la "Nonette -Canal", en parallèle, sur près de 100 mètres, avec la rue Saint-Etienne, côté rive droite.

D'où évidemment son nom de "**La Baignade Saint-Etienne**".

Ce très net progrès, pour l'époque, permit à de nombreux jeunes Senlisiens et autres, de venir, notamment avec les écoles, y apprendre à nager. Les membres de la "Société de Gymnastique" de la rue de la Poulallerie n'étaient pas les derniers non plus, à y piquer une tête, de même que les Cuirassiers, Hussards, Dragons et Chasseurs en garnison dans notre bonne Ville. ...



Cette **Baignade St Etienne**, constituée d'une berge engazonnée et aménagée, était entourée d'un mur de briques rouges sur 2 mètres de hauteur. L'entrée se situait au milieu de l'ensemble côté rue, elle séparait les Hommes des Dames; l'intérieur était équipé uniformément d'un banc de bois, avec des porte-manteaux de fer fixés au mur. De nos jours on voit encore que la berge et le bord de l'eau sont faits de plaques et poutres en béton armé (*matériau ultra moderne pour l'époque !*). Le fond de la rivière aménagé et dragué jusqu'à moins 1,8m maxi, permettait ainsi à certains individus des plus téméraires de sauter ou plonger, sans trop de risque de s'enliser. Pour les autres, 4 échelles de fer facilitaient la descente à l'eau ou la remontée.

Sur le plan de la Sécurité? Il y avait 2 bouées de sauvetage (*1 chez les Dames, 1 chez les Hommes*) en liège toilé, peintes en blanc, avec écrit en noir Ville de Senlis, de forme dite "Couronne", liées à une corde d'une dizaine de mètres de long chacune ; elles étaient accrochées de chaque côté, sur un poteau, le long des murs de la plage, avec un panneau donnant les instructions pour leur éventuelle utilisation en cas de

secours aux noyés ! Installations apparemment rudimentaires, mais suffisantes pour l'époque.

Chaque début d'été la baignade était régulièrement "faucardée", ce n'était somme toute que le "Fauchage" des herbes aquatiques et des algues, un entretien du fond de la rivière et des berges indispensable à l'époque, surtout pour le bon fonctionnement des nombreux moulins.

Les murs de clôture ont été démolis suite à la déclaration de guerre de 1939 pour des raisons de défense. Ils n'ont jamais été reconstruits, ce qui n'a jamais empêché la fréquentation (occasionnelle) de la Baignade Saint Etienne. D'ailleurs ces bains avaient perdu leur fonction « municipale » car venait d'être construite un an auparavant notre **Piscine d'été**.

Cette Piscine a été construite grâce à de généreux mécènes senlisiens, mais surtout d'une communauté très active de résidents américains tels que Louis Bromfields (auteur de la Mousson), Samuel Chamberlin, Ridgely Carter tous amis de Charles Hallo et de Félix Louat... de grandes personnalités que nous avons découvertes dans notre Turlupin N°9.

Depuis, cette Piscine d'Été n'a jamais cessé de procurer le plus grand plaisir aux familles, heureuses de cette ambiance décontractée.

Extrait d'un article de Christian LUCAS, Maire Adjoint Honoraire de Senlis  
dans le bulletin N° 18 de la Mémoire Senlisienne.  
Avec leurs aimables autorisations



# Annonces

## Assemblée Générale

### Invitation

Comme l'an dernier, nous organiserons notre assemblée générale le :

**Samedi 16 Janvier 2016 à 16h30,**

Accueil à partir de 16h

**À l'Hôtellerie de la Porte Bellon  
salle annexe**

À l'issue de notre réunion tous les adhérents seront conviés à partager un buffet et galette.

**N'oubliez pas à ce propos de renouveler votre cotisation pour 2016.**

## Sources des articles

Pages 6&7 : Mémoire sur les manufactures de draps et autres étoffes de laines - Auteur : F.B de Felice Année 1764

Encyclopédie Diderot et d'Alembert Tome 9 et illustrations

Page 11 : Extrait d'un article de Christian LUCAS dans le bulletin N° 18 de la Mémoire Senlisienne. Avec leurs aimables autorisations

### Rédaction :

Jacques Marie Broust, Joëlle Bosschem, David Marchand

**Vos correspondants de rues de l'association** sont à votre écoute. Ils sauront réunir vos observations et vous transmettre tout évènement nouveau.

Monique Juarez	Rues Bellon & St Etienne	-
		tel 06 95 79 33 96
Françoise Massu	Rues des Bordeaux et St Yves	-
		tel 06 12 69 56 39
Jacques Marie Broust	Rue de Meaux	-
		tel 06 66 21 45 68
David Marchand	Rempart de l'escalade	-
		tel 06 08 88 47 13
Joëlle Bosschem	Rues de la Poterne, du Perier et du Temple	-
		tel 06 19 56 09 71
Alice Merand	Rempart Bellevue Rues de la Tannerie et de la République	-
		tel 06 80 42 00 36

## Chambres d'hôtes

À LA PORTE DE MEAUX



**Mme Boileau**

56 rue de Meaux 60300 SENLIS

03 44 63 15 24

CHEZ FRANCOISE



**Mme Massu**

30, rue des Bordeaux 60300 SENLIS

Email : [massu.francoise@neuf.fr](mailto:massu.francoise@neuf.fr)

Tél. : 03 44 27 86 41

FAB-HOUSE



6 rue du Périer 60300 Senlis

Tel mobile : 06 81 64 83 89

Contact : [contact@fabhouse.fr](mailto:contact@fabhouse.fr)

## Le Turlupin

Le journal de l'association  
**Senlis Est Quartier Saint Vincent.**  
Association loi 1901  
Enregistrement N° W604000919

Dépôt Légal : Aout 2011

N° ISSN : 2118-1438

Directeur de rédaction :  
Jacques Marie Broust.

Courriel : [contact@senlis-bastion.fr](mailto:contact@senlis-bastion.fr)

Web : [www.senlis-bastion.fr](http://www.senlis-bastion.fr)